

Les clubs conseils en agroenvironnement :  
Une formule efficace à laquelle nous tenons

Mémoire présenté par les présidents des clubs conseils  
en agroenvironnement de la Chaudière-Appalaches

Dans le cadre de la Commission sur l'avenir de l'agriculture  
et de l'agroalimentaire québécois

Saint-Bernard  
le 19 février 2007

*Les clubs conseils en agroenvironnement :  
une formule efficace à laquelle nous tenons*

L'agriculture d'aujourd'hui est composée d'une grande diversité d'artisans. Il y a des jeunes, déterminés et de plus en plus formés, pour qui prendre la relève de l'entreprise familiale vient d'une réflexion mûrie, d'un choix éclairé. Ils comprennent les enjeux de l'heure et sont outillés et formés pour faire face aux défis qui les attendent. Il y a des moins jeunes, plus près de leur retraite, vivant une incertitude face à l'avenir de leur entreprise et à sa valeur, hésitant à transférer le fruit de longues années de travail à leur patrimoine familial considérant les sacrifices que cela demande et le contexte de travail d'aujourd'hui. Ceux qui sont déchirés par le désir de préserver cette fierté acquise et modelée à leur image et la crainte de transférer une lourde tâche aux générations à venir. Il y a ceux qui sont dans le système depuis déjà quelques années, qui ont connu de bonnes périodes de production et qui sont aujourd'hui confrontés à un système de plus en plus rigide, des marges de manœuvre financière limitées. Ils vivent avec leur choix de travailler en agriculture avec des règles du jeu qui ont subi une nette évolution depuis la dernière décennie sans nécessairement faciliter les conditions de travail à la ferme.

L'agriculture d'aujourd'hui est en mouvance et les gens qui y travaillent doivent s'adapter et être de mieux en mieux informés des changements qui l'affectent, des nouveautés qui s'annoncent et des techniques qui s'implantent afin de rester dans la course. Travailler en agriculture dans le contexte actuel est un défi de tous les jours.

L'agroenvironnement constitue un des secteurs de l'agriculture qui a connu beaucoup de changements depuis les dernières années. Les entreprises agricoles ont dû faire appel à de l'expertise à ce niveau afin d'aller chercher l'accompagnement nécessaire pour répondre aux normes établies. Plusieurs professionnels de l'agroenvironnement oeuvrent aujourd'hui dans différentes institutions. Les producteurs agricoles ont dû faire le choix de la formule qui répondait à leur besoin.

Les clubs conseils en agroenvironnement créés en 1993 ont toujours démontré cette volonté d'accompagner les entreprises agricoles dans le respect et la conservation des ressources et la préservation des milieux naturels et ce, bien au-delà des normes édictées par les gouvernements. Volontairement, plusieurs entreprises du Québec ont adhéré à cette formule qui démontre aujourd'hui des gains environnementaux qui parlent. Les producteurs ont démontré qu'ils étaient en mesure de se prendre en mains et de répondre aux enjeux environnementaux de façon proactive et efficace avec l'aide des conseillers en place et bien évidemment, le soutien de l'État.

Les clubs conseils étant administrés par des membres utilisateurs, les services offerts par chaque regroupement sont orientés selon les particularités et les besoins de chaque région. L'essor qu'a connu les clubs à travers la province ainsi que l'incertitude liée au

renouvellement des conventions de ces organisations prévu en 2008 et à la réorganisation des services conseils au sein de réseaux régionaux a fait naître le besoin de se réseauter entre organisations. Actuellement, les clubs conseils bénéficient d'un comité de gestion provincial à titre de soutien administratif et d'une coordination provinciale en guise de soutien technique. Ces deux gestionnaires permettent une administration adroite et cohérente des clubs conseils. Depuis 2004, les présidents des clubs conseils ont senti le besoin de se regrouper provincialement afin de se donner une force de représentation. De cette volonté est né un comité de présidents qui regroupe aujourd'hui un représentant nommé de chaque région du Québec.

Puisque Chaudière-Appalaches compte au sein de ses 11 clubs agroenvironnementaux plus de 1700 entreprises agricoles, soit plus de 20 % des membres actifs des clubs de la province, les présidents des organisations de la région se sont donnés une structure afin d'alimenter adéquatement leur représentant de leur vision.

Au nom des présidents des clubs conseils en agroenvironnement de la région de la Chaudière-Appalaches, je profite de cette tribune pour présenter l'importance et les besoins des producteurs de bénéficier des services conseils dans une approche de formule de groupe supportée en partie par l'État.

Il est important de comprendre que l'agroenvironnement constitue un enjeu social qui nécessite, pour les producteurs, l'adoption de bonnes pratiques qui sont liées à des investissements humains et financiers importants. Les entreprises agricoles prennent de l'expansion, se développent et la planification devient de plus en plus complexe. Elles ont besoin d'un accompagnement de pointe qui se veut technique, professionnel et financier à la hauteur de l'évolution des entreprises.

Les gestionnaires deviennent de plus en plus captifs de leurs entreprises. Les marges de profits diminuent lorsqu'elles existent encore, les conjoints sont forcés de quitter l'entreprise pour travailler à l'extérieur afin d'aller chercher un revenu d'appoint, la main d'oeuvre de qualité se fait rare, le gestion des ressources humaines devient difficile. Les fermes sont appelées à s'industrialiser. Elles recherchent des solutions qui rapportent financièrement, des solutions chiffrables. Sans le soutien financier de l'État pour stimuler des investissements qui rapporteront à toute une collectivité, l'intérêt et la priorité donnés au volet environnemental pour les fermes du Québec risquent de diminuer.

Pour atteindre ou conserver cet intérêt à préserver la qualité de nos ressources, nous avons besoin d'avoir accès à des conseillers formés, d'expérience, qui demeurent dans le temps et qui sont en mesure de transmettre leurs connaissances à la relève à l'intérieur des organisations. Les conseillers doivent être de bons généralistes pour comprendre la dynamique de la ferme et tous les aspects à envisager dans la recherche de la meilleure solution possible face aux problématiques rencontrées. La relation de confiance qui s'établit avec le conseiller permet de régler des problèmes de plus en plus complexes et profonds avec le temps. Le contact récurrent entre le professionnel et le gestionnaire de l'entreprises permet également à l'effet de la sensibilisation aux problématiques de faire

son œuvre. Le clubs doivent être en mesure de conserver l'expertise acquise le plus longtemps possible et avoir les moyens financiers de préserver ses ressources pour le meilleur accompagnement possible.

La formule club offre des services orientés vers la sensibilisation et l'adoption de bonnes pratiques, le soutien et le suivi agroenvironnemental des entreprises. Elle travaille dans le seul intérêt de la réussite et de l'avancement des entreprises et de la préservation des ressources. Cette formule est ainsi dégagée de tout intérêt financier lié à la vente de produits. Les gains sont difficilement chiffrables parce qu'ils se mesurent en partie par l'amélioration de la qualité de notre milieu de vie. Il faut comprendre que cette formule dérange parce qu'elle limite à l'occasion par ses diagnostics et conseils l'utilisation d'intrants, que ce soit des pesticides ou des engrais minéraux par une optimisation des produits disponibles sur la ferme et la modification des pratiques culturales. La santé financière des entreprises s'en trouve par contre améliorée. Sans la subsistance des entreprises agricoles, tout le système parallèle qui en vit pourrait s'effondrer.

L'effet de la formule club, par un jeu d'influence, génère des retombées positives sur l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales sur les membres du groupe. Par son rôle de formateur et d'initiateur d'adoption de pratiques durables, le club effectue différents essais aux champs chez les entreprises agricoles, participe à des projets de recherche et organise des journées d'information et de formation pour les membres de son organisation et s'ouvre également aux autres groupes de sa région ainsi qu'aux producteurs extérieurs à la formule. Ces activités permettent de partager l'expérience acquise au cours des différents projets et essais et constituent un lieu d'échange privilégié pour les producteurs, un lieu d'influence mutuel.

Les producteurs tiennent à leur formule de groupe. Il se sentent responsables les uns des autres de ce qui arrive et sont prêts à débattre ensemble de certaines questions et problématiques soulevées. Les clubs sont administrés par des producteurs. Ces gestionnaires sont bien souvent des producteurs impliqués eux-mêmes très activement dans leur milieu, avant-gardistes et au fait des problématiques, ce qui a pour effet positif d'orienter les actions de leurs groupes. Ils voient aux intérêts de leurs collègues en respect des mandats propres à leurs organisations.

Pour nous, poursuivre l'accompagnement auprès des entreprises avant-gardistes, qui ont un effet d'entraînement pour le groupe, nous permet de garder les leaders au sein des organisations. Ils alimentent les réseaux et donnent l'exemple à suivre. Il ne faut pas prendre pour acquis que le travail est terminé pour ces entreprises. Il y a toujours des améliorations à apporter pour celles-ci. Elles savent identifier les problématiques et cibler des éléments de réponse. Ce sont souvent ces entreprises également chez qui il est plus facile de faire l'essai de nouvelles technologies, de nouvelles cultures puisqu'elles sont ouvertes au changement et qu'elles battent le chemin pour les autres. Il ne faut pas négliger l'impact de leurs actions. L'idée de n'accompagner et financer que les entreprises en difficulté majeure ou de nouvelles entreprises qui ne sont pas intégrées au réseau devient ainsi futile. Le groupe doit être composé d'une belle biodiversité d'entreprises, certaines plus avancées que d'autres afin d'inspirer une démarche

agroenvironnementale efficace à tous et de poursuivre l'acquisition et le transfert de connaissances par les conseillers en place aux membres du groupe.

Des améliorations notables sont aujourd'hui observées. Nous disposons d'indicateurs environnementaux quantifiables : la qualité de nos cours d'eau s'améliore, les études le démontrent. La disposition des engrais organiques est mieux gérée, mieux planifiée. Pourtant l'État continue de remettre en question ces résultats. Il est déplorable que malgré les efforts menés par la communauté agricole, on place encore aujourd'hui l'agriculture et ses artisans au banc des accusés. La société ne reconnaît pas l'impact de l'amélioration des pratiques sur les ressources et ne désire pas féliciter ces actions puisque l'agriculture est d'abord et avant tout mal perçue. Les producteurs agricoles auraient besoin d'encouragement, de cette petite tape dans le dos qui pousse à faire encore plus pour le bénéfice de toute une société. Les encouragements se font rares, les ardeurs s'estompent. Le gouvernement doit être en mesure de poursuivre et bonifier son accompagnement financier auprès des entreprises prêtes à s'investir en agroenvironnement et se porter messager des actions et bénéfices réalisés par le milieu.

En 2002, on nous annonçait l'arrivée d'un nouveau règlement : le Règlement sur les exploitations agricoles (REA). L'approche préconisée s'avérait prometteuse. On présentait les producteurs agricoles comme de bons travailleurs, des gens de bonne foi et évaluait que seulement 10 % d'entre eux pouvaient être des récalcitrants. On planifiait une approche de suivi à posteriori, mais elle s'est plutôt voulue coercitive, d'entrée de jeu. Le secteur agricole misait beaucoup sur la démarche qu'on nous promettait et la déception a été encore plus difficile à avaler.

Plusieurs entreprises agricoles sont aux prises avec des situations de non conformité par rapport aux exigences réglementaires actuelles, nous le reconnaissons. Par contre, il faut mentionner que ces exigences ont évolué à travers le temps et que les normes se sont resserrées dans la dernière décennie plus particulièrement. À titre d'exemple, une entreprise qui répondait aux normes établies à la fin des années quatre-vingt-dix, sans rien modifier à sa structure, ses cheptels et ses terres, peut se retrouver aujourd'hui en situation problématique. Et de ces entreprises, il y a en. L'État a délivré bon nombre de permis d'exploitation et en modifiant les règles du jeu, en quelques années, a placé ces entreprises en situation de surplus. La responsabilité de porter les problèmes environnementaux doit être partagée. Des erreurs se sont immiscées au niveau de la planification stratégique de la réglementation environnementale. Des règlements se sont succédés depuis 1997 rendant difficile la planification du développement des entreprises agricoles au Québec par leurs gestionnaires et leurs conseillers. Il est à souhaiter que pour un développement durable, les politiques établies à l'avenir le soient aussi. Il sera important de planifier des réglementations agricoles dans un souci de minimiser les impacts négatifs non désirables sur le secteur agricole.

Les terres agricoles au Québec représentent 2 % du territoire. Il est important de pouvoir conserver cet acquis. Les municipalités régionales de comté (MRC) jouent désormais un rôle capital à ce niveau. Elles ont la responsabilité de la gestion et des usages de leur territoire. Il faut par contre éviter les solutions uniques qui ne permettent plus

d'ouverture selon les situations particulières des aménagements et ressources de chaque territoire. L'accroissement des superficies à vocation agricole est aujourd'hui limité dû entre autres à l'étalement urbain et l'interdiction du déboisement à des fins de culture. Les options à la problématique des surplus au Québec diminuent. Certaines municipalités ne désirent plus recevoir de déjections animales sur leur territoire même si elles sont gérées de façon conforme et environnementale. Les décideurs élaguent peu à peu les éléments de solutions pour les producteurs agricoles qui sont aux prises avec cette problématique. Pourtant, une approche de fertilisation des plantes par de la valorisation de fertilisants organiques demeure économiquement et écologiquement une solution viable et d'avenir pour les entreprises lorsque le travail est bien fait. Nous avons les conseillers en place pour nous encadrer et nous orienter. Nous sommes depuis longtemps sensibilisés au respect des ressources de notre milieu et l'adhésion à la formule des clubs conseils en agroenvironnement année après année ne fait que confirmer notre volonté d'améliorer nos pratiques.

Les modifications réglementaires des dernières années ont également amené un partage des pouvoirs avec d'autres acteurs du milieu. Certes, les instances municipales doivent détenir certains pouvoirs décisionnels en lien avec la gestion de leur territoire, mais pas à n'importe quel prix. Certaines municipalités ont vite démontré l'aspect du « pas dans ma cour » en expédiant des règlements qui risquent de tuer l'agriculture. Le gouvernement du Québec doit créer des équilibres dans ce partage des pouvoirs et éviter les pertes de contrôle. Nous avons la chance d'être en avance en matière d'agroenvironnement au Québec par rapport aux autres provinces. Notre gouvernement provincial doit porter cette responsabilité de soutenir les efforts dans un esprit de cohésion entre les décideurs.

Avec plus de 8000 entreprises membres au niveau provincial, afin de mieux gérer les ententes qui nous concernent, nous demandons d'être représentés sur les tables de négociation régionales et provinciales. Les présidents ont leur mot à dire quant aux orientations des clubs conseils en agroenvironnement, la gestion de ceux-ci et d'abord et avant tout, les enjeux qui nous reviennent et les moyens pour y arriver. Nous voulons être présents pour débattre des dossiers de l'heure. La survie de nos entreprises et de celles qui nous accompagnent en est un. Nous vivons avec les politiques établies et sommes les mieux placés pour comprendre et suggérer des améliorations au système existant et à venir.

Oui! Travailler en agriculture aujourd'hui est effectivement un défi de tous les jours. Les producteurs investissent beaucoup de temps et d'énergie dans leur travail et malgré ces efforts, ils continuent d'être mal perçus par la société. L'agroenvironnement demande des investissements financiers d'importance pour chaque entreprise dans un intérêt qui se veut collectif. Les entreprises agricoles ont accepté de porter cet enjeu social mais ne bénéficient pas de la reconnaissance du milieu.

L'impact des actions en agroenvironnement est difficile à chiffrer mais pourtant, il est très important grâce aux informations que nous partageons dans notre réseau. Pour les producteurs, le travail en agroenvironnement sous la formule club a eu des effets très positifs et nous tenons à conserver cette approche avec le soutien financier de l'État.

L'agriculture doit être durable, environnementalement, économiquement, politiquement et socialement parlant. Les producteurs ont démontré par le passé leur capacité à s'adapter aux changements. Nous désirons continuer à perpétuer cette volonté de rester les gardiens de notre richesse agricole.

*Cécilien Berthiaume,*  
Président de Fertior,  
Représentant nommé des présidents des clubs conseils  
en agroenvironnement de la Chaudière-Appalaches

Au nom de :

*Martin Laplante,*  
Président du Club Ferti-Conseil Rive-Sud

*Jean-François Marcoux,*  
Président du Club agroenvironnemental en horticulture

*Yves Morin,*  
Président du Club de Fertilisation de la Beauce

*Gilbert Bilodeau,*  
Président du Club agroenvironnemental des Etchemins

*Marcel Lamonde,*  
Président du Club des Rendements Optimum de Bellechasse

*Robert Pomerleau,*  
Président du Club conseil Beauce Agri-Nature

*Jean Lambert,*  
Président du Club Fertilisation Chutes-Chaudière

*Jean-Yves Gosselin,*  
Président du Club Optisol de Montmagny

*Frédéric Grenier,*  
Président du Club Bélair Morency

*Jean-Claude Gagnon,*  
Président du Club Agroenvironnemental Agro-Champs